



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

SÉANCE D'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 22 AOÛT 2000

(2000-2001)

LE 29 AOÛT 2000

1.00 RECUEILLEMENT

1.00A REPRISE DE LA SÉANCE

C.E.-01933-08-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE la séance ordinaire du Comité exécutif du 22 août 2000, ajournée au 29 août 2000, se poursuive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
TENUE LE 29 AOÛT 2000 À 19 h 30
AU 50 BOULEVARD TASCHEREAU
À LA PRAIRIE
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MICHELINE PATENAUDE-FORTIN
ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS:

MMES HÉLÈNE CORMIER-LANGLAIS, MARGOT PAGÉ, SYLVIE PROVOST-
HUOT, LINDA ZAGRODNY-CREVIÉ

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

MME LOUISE BEZEAU, commissaire représentante du Comité de parents
(secondaire)

M. ROCH THIBAUT, commissaire représentant du Comité de parents
(primaire)

MME SUSAN TREMBLAY, directrice générale

M. MAURICE BROSSARD, directeur général adjoint

AINSI QUE:

M. GÉRARD LACHANCE, secrétaire général

4.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.E.-01934-08-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Micheline Patenaude-Fortin

QUE les membres du Comité exécutif adoptent l'ordre du jour suivant, à savoir :

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.06A Autobus Auger Châteauguay Inc. - Vente de contrat : autorisation

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

6.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

**6.06A AUTOBUS AUGER CHÂTEAUGUAY INC. - VENTE DE CONTRAT :
AUTORISATION**

C.E.-01935-08-00

IL EST PROPOSÉ par Madame Hélène Cormier-Langlais

QUE les membres du Comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 44 du contrat liant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la firme «Autobus Auger Châteauguay Inc.», à la vente du contrat de quatorze (14) véhicules portant les numéros 316, 317 ainsi que 319 à 330 inclusivement, à la firme «Autocar Delta Ltée».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

C.E.-01936-08-00

À 19 h 32,

IL EST PROPOSÉ par Madame Louise Bezeau

QUE la séance d'ajournement de la séance ordinaire du Comité exécutif du 22 août 2000, tenue le 29 août 2000, soit et est levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidente de la séance

Secrétaire général